



HAL
open science

Méthodologie pour un diagnostic partagé : les acteurs sociaux à l'épreuve de l'errance des jeunes

Pascal Le Rest

► **To cite this version:**

Pascal Le Rest. Méthodologie pour un diagnostic partagé : les acteurs sociaux à l'épreuve de l'errance des jeunes. Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, Jun 2009, Nice, France. hal-03424505

HAL Id: hal-03424505

<https://hal.science/hal-03424505>

Submitted on 10 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Méthodologie pour un diagnostic partagé : les acteurs sociaux à l'épreuve de l'errance des jeunes

Pascal Le Rest

Pascal Le Rest, docteur en ethnologie et ethnométhodologue, est conseiller technique à l'ADSEA 77, chargé de cours à l'Université de Tours, consultant et formateur dans de nombreuses écoles du travail social. Il est l'auteur de plusieurs livres aux Presses Universitaires du Septentrion, à La Découverte, chez Erès, Ellipses, ou encore L'Harmattan. Chez ce dernier éditeur, il dirige deux collections : *Educateurs et préventions* ainsi que *Ethnographiques*.

Dès la fin des années 1990, de nombreux intervenants de l'action sociale observent sur le territoire de Chelles, dans l'est parisien, une problématique inquiétante, l'errance des jeunes adultes de 18 à 25 ans. Il n'existait pas alors de réponse partenariale et inter-institutionnelle à cette réalité même si les institutions du travail social devaient gérer des files d'attentes au quotidien. De ce fait, les dispositifs d'aide et de soutien ancrés sur le territoire se retrouvaient confrontés à une intervention sociale délicate. C'est pourquoi la volonté de réaliser un diagnostic partagé se manifeste. Cet article rend compte, pas à pas, de l'intérieur, de la démarche de production de ce diagnostic partagé. La description de l'action en train de se faire, à partir de la « cuisine du social », est réalisée par le producteur même du diagnostic partagé, conseiller technique d'une association, doublé d'un ethnologue et ethnométhodologue.

errance, ethnologie, ethnométhodologie, diagnostic, méthodologie, partenariat, réseau

1/ Ancrage méthodologique du producteur du diagnostic

L'importance du travail sur le terrain particularise l'ethnologie¹ et l'ethnométhodologie² par rapport aux autres sciences. Au contraire de celles-ci, la dialectique entre théorie et collecte des faits a lieu pendant l'enquête de terrain et ici, en l'occurrence, pendant le diagnostic partagé ; parfois même la collecte quotidienne d'observations est à l'origine d'importants changements d'orientation théorique de la recherche ou dans la production de document telle que le diagnostic partagé, ce qui explique pourquoi l'ethnologue considère le terrain comme un laboratoire.

En tant qu'ethnologue et ethnométhodologue, je suis sensible à un certain nombre de réalités. En premier lieu, l'observateur et le terrain sur lequel il porte le regard, sur lequel il

¹ **Ethnologie** : En ethnologie, il est d'usage que l'observateur se décrive lui-même en même temps qu'il dépeint la scène observée ; ou du moins qu'il signale son existence et la perturbation éventuelle qu'il introduit, en s'exprimant à la première personne du singulier. Or il est important de rappeler que la prise en compte du « je » n'est pas forcément la source d'une perte d'objectivité. Il est d'usage en effet, dans les sciences physiques, lorsqu'on décrit les résultats d'une expérience, de donner en même temps une description de l'appareil d'observation. Mais en ethnologie, l'appareil d'observation n'est rien d'autre que l'observateur lui-même, c'est le « je ».

² **Ethnométhodologie** : L'ethnométhodologie exige que l'observateur participe de manière effective à l'activité des groupes humains qu'il étudie, et que ses relations de participation fassent l'objet de descriptions précises. Elle souligne aussi le fait que le « je » fait partie du contexte. En l'absence de cette précaution de rappel du « je », il pourrait en effet s'installer une illusion d'objectivité scientifique.

chemine, forment un tout indivisible³. Ceci constitue en quelque sorte une première évidence. L'observateur et le terrain s'influencent mutuellement au point où observation et préméditation sur l'observé deviennent synonymes. Plus qu'une évidence, ce second point est un danger permanent pour l'observateur et par voie de conséquence pour l'observé. De la rencontre de l'observateur et du terrain naît une histoire qui est la somme des histoires respectives⁴. L'observateur ajoute au terrain ce qu'il est, ce qui fonde son regard, ce qui produit ses réflexes dans les déambulations, les manières d'être et de faire. Il y ajoute aussi ses motivations, sa curiosité, son désir, ses choix. Ce troisième point ne peut être négligé. L'observateur, sur le terrain, est dans une intentionnalité, qui se donne à lire sous des formes très diverses, dont il ne peut se mettre à distance. Elle l'accompagne. L'observateur doit être conscient de ce qu'il véhicule s'il ne veut pas uniquement trouver ce qu'il cherche.

Il est crucial de considérer que toute enquête, toute étude, toute recherche ou tout diagnostic mené sur un groupe ou un quartier est dépendant de l'histoire, des convictions, des *a priori* et de la vie personnelle du chercheur. Il existe par ailleurs une autre dépendance qui renvoie aux contextes organisationnels (état, institution, justice, théories de l'enquête) qui permettent, fondent et légitiment le diagnostic, l'enquête, l'étude ou la recherche.

L'ethnologue et l'ethnométhodologue que je suis ne peut pas ne pas considérer qu'il est par ailleurs simultanément acteur et témoin de la quotidienneté de sa vie pratique, acteur et témoin de son diagnostic, et ne doit pas être dupe qu'il intervient comme professionnel d'une institution qui le situe socialement : il conduit sa méthode d'enquête en l'improvisant au quotidien. Il ne doit pas être aveugle des préjugés, des hiérarchies, des choix, des décisions qu'elle favorise.

Les hommes, les femmes, les enfants, les adolescents, au niveau de leur vie ordinaire, connaissent, fabriquent, produisent et mettent en œuvre des méthodes pour définir leurs situations d'action, pour coordonner leurs activités, pour prendre leurs décisions, pour se servir de leur connaissance de l'organisation sociale de leur environnement, pour exhiber des conduites rationnelles, régulières, typiques, ritualisées⁵.

Cela signifie qu'il faut analyser le groupe, la situation, le ou les quartiers en train de se faire et le comment de cette auto-organisation. C'est croire également à la réalité que les hommes et les femmes sont acteurs et construisent un rapport au monde, aux choses, à la vie qu'il s'agit de déchiffrer⁶.

Vivre, quelle que soit sa situation professionnelle, matrimoniale, scolaire, c'est s'engager dans des pratiques sociales, humaines, culturelles, qui conduisent à mobiliser un savoir-s'y-prendre. La question est de lire, d'observer, de restituer les savoir-s'y-prendre d'un quartier, d'un groupe, d'une situation.

³ **Action** : Pour agir, il faut analyser les situations où l'on se trouve. Ces analyses se construisent de manière incessante et font l'objet de confrontations dans des dialogues entre divers acteurs. Elles comportent des inductions. Ce sont elles qui produisent des représentations.

⁴ Dans l'observation d'un groupe social, le sujet observant joue un triple rôle. Par l'appartenance sociale, il s'identifie au groupe observé, il est un membre du groupe observé. Par le « je », c'est-à-dire par l'expression à la première personne du singulier de son vécu, il s'explique lui-même comme observateur, présent sur les lieux de l'action sociale. Mais un troisième rôle est simultanément tenu par lui comme organisateur fixant la procédure de l'expérience et veillant à mettre sous contrôle les processus d'induction.

⁵ **Contexte** : Les significations des mots et des expressions des langues naturelles ne peuvent pas faire l'objet de définitions universelles. Le sens dépend toujours du contexte. Il faut être attentif aux liaisons entre les formes verbales et les contextes.

⁶ **Quotidien** : Le quotidien est ce que chacun observe le plus directement. Prendre le parti d'étudier le quotidien correspond d'emblée à une énorme économie de raisonnement par induction.

Agir dans la vie courante au sein d'un environnement intelligible, analysable et familier, nécessite que les hommes et les femmes produisent en permanence du sens, ce qui implique qu'ils ne peuvent pas faire l'économie d'analyses complexes pour rendre pensables des faits, des situations, des pratiques ou des conduites dans lesquels ils se trouvent intégrés, plus ou moins directement. Le monde n'est rationnel pour des hommes et des femmes que s'il est pensable. Il n'est pensable que s'ils le créent. Or ils le créent chaque fois qu'ils agissent, qu'ils pratiquent, qu'ils produisent des interactions, du lien. Cela suppose qu'ils disposent d'une connaissance, peut-être jugée non savante, mais sans doute plus ou moins partagée par les structures sociales qui interviennent sur l'aire géographique. Cette connaissance, ils s'en servent aux fins pratiques de leurs activités et de leurs interactions et elle leur donne l'assurance d'appartenir à un monde commun, de partager une réalité commune.

Il ne faut pas minimiser ces aspects de la réalité sociale, sous peine d'être dans une illusion, dans un phantasme de chercheur, dans un danger de production d'inductions. L'induction est un mode de raisonnement erroné qui se construit à partir du ressenti du chercheur sous forme d'hypothèses qui ne sont en réalité que des *a priori*. Ma démarche méthodologique consiste à refuser ce mode de raisonnement. La meilleure manière d'éviter le raisonnement par induction est de manifester le plus grand intérêt pour le quotidien, le directement observable : cette existence n'a pas à être induite puisqu'elle se voit.

Les méthodes et les stratégies de recherche doivent reposer sur l'observabilité du ou des quartiers, du ou des groupes de l'aire géographique considérée. L'observabilité est une condition nécessaire et suffisante. C'est par l'observabilité de la vie quotidienne que l'on pourra tendre vers une majoration de l'objectivité. Le souci méthodologique, auquel il faudra toujours être sensible, sera d'atteindre la plus grande précision dans les descriptions des situations observées, dans les restitutions de conversations ou d'entretiens.

Conformément aux méthodes ethnologiques et ethnométhodologiques, pour rendre visibles des pratiques, des rites, des rituels, des mythes ou des mythifications, des représentations⁷ et des allant-de-soi, il faut les connaître de l'intérieur⁸. C'est l'affirmation que la réalité d'un quartier ou d'un groupe n'a de sens que local, c'est-à-dire en rapport avec un territoire donné

⁷ **Représentations** : Pour comprendre un quartier, il faut l'étudier comme un monde en soi où se fabriquent en continu et de façon incessante des « représentations du monde » intégrées dans l'esprit de chacun des membres du groupe, et servant de base de manière automatique à une succession de prises de décisions dans le cadre d'activités pratiques et de productions d'activités.

Précisions : Le monde est un univers local, principalement centré autour d'un groupe limité de personnes (terrain, quartier, cité, etc.). Il faut déterminer les frontières du groupe, ses limites.

La représentation est pour une large part implicite. Elle fait intervenir des allant-de-soi.

La représentation est socialisée : elle est interactivement partagée entre les membres du groupe ; il y a une représentation du groupe qui articule entre elles des représentations individuelles.

Les représentations sont en évolution constante car tout événement quelconque ajoute, à des représentations antérieures du monde dont les significations sont interdépendantes, des éléments nouveaux susceptibles de modifier de façon importante les bases de ces représentations antérieures.

Production des représentations

Pour que les membres puissent décrire, interpréter, expliquer, raconter le monde social, il faut que celui-ci soit disponible d'une manière ou d'une autre, c'est-à-dire intelligible, descriptible, analysable, observable, racontable, bref représentable.

Les représentations ne sont pas données mais produites. Plus précisément, elles sont un accomplissement pratique des acteurs, indissociable de l'auto-organisation, occasionnée et locale, de leurs activités, c'est-à-dire de la production de celles-ci comme réalités ordonnées. Il y a de l'objectivité du monde social en tant que produit des activités pratiques des membres.

⁸ **Mise en scène de l'action sociale** : La perspective n'est pas statique mais dynamique. Le monde est constamment en train de se faire, c'est-à-dire de s'auto-produire ; ce que l'on a observé doit donc être mis en scène, pour être redécrit dans son mouvement. Son auto-production est visible, disponible, rapportable pour les participants.

et une histoire donnée et qu'il n'y a pas de généralisation possible de ce sens à d'autres quartiers, d'autres groupes.

Analyser un mot ou un symbole ne peut se faire qu'en référence au contexte de leur production selon des conditions d'énonciation particulières.

Analyser une pratique ou une institution ne peut se faire qu'en référence à leurs conditions d'existence dans un contexte donné⁹.

Je pars d'un supposé fondamental, celui qui consiste à dire qu'il n'existe pas un ordre social préétabli qu'il s'agirait de découvrir et d'analyser mais qu'au contraire il est constamment en train de s'accomplir. C'est parce que ce supposé est très présent dans la démarche méthodologique, qu'il est pensable qu'un changement puisse s'opérer.

Autrement dit, si le monde est fait de désordre, il reste que fondamentalement, les hommes et les femmes ont une intelligence du désordre, qu'ils fabriquent en permanence un ordre instable et éphémère, mais suffisamment affirmé et clair cependant pour qu'ils se comprennent, qu'ils puissent être tant dans des échanges de biens que de maux, qu'ils produisent des signes et des symboles leur permettant de vivre ensemble¹⁰.

Ce qui est essentiel, pour l'ethnologue et l'ethnométhodologue, dans le cadre de cette méthodologie, c'est la qualité du détail, la richesse du détail. Il faut être sensible aux faits tels qu'ils se produisent, aux représentations telles qu'elles sont véhiculées, aux symboles tels qu'ils apparaissent. Je n'ai pas besoin d'explications, encore moins de jugements sauf s'ils émanent des hommes et des femmes du groupe ou du quartier que j'étudie.

Je considère que dans le travail ethnologique, je suis *l'étranger*, celui qui n'a pas les moyens, ni la capacité de faire des interprétations intelligentes, de comprendre l'espace et le temps d'un groupe ou d'un quartier. Les signes et les symboles m'échappent car je ne connais rien de l'histoire et des histoires de l'univers que je découvre. N'est réel que ce que l'on connaît. Et on ne connaît que ce qui est pensable, que ce sur quoi on a fabriqué des représentations, des allant-de-soi.

On ne peut pas faire l'économie des interprétations que les hommes et les femmes produisent dans leur vie de tous les jours. Elles nous sont essentielles pour avancer dans l'analyse. Tenter de décrire la manière dont les hommes et les femmes produisent du sens dans leur vie, de la rationalité, est premier.

En qualité d'ethnologue et d'ethnométhodologue, je cherche à comprendre, à me représenter l'univers vécu des hommes et des femmes du groupe ou du quartier où j'entre, à trouver le sens des signes et des symboles qui me sont donnés de voir. Cette ethnologie du dedans est aussi une ethnologie du visible et de l'invisible dans le sens où il s'agit de faire apparaître la profondeur des signes et des symboles, l'origine des significations et des représentations, leur histoire, toutes choses cachées, refoulées, ensevelies. Elle peut prendre des orientations diverses c'est-à-dire ethno-linguistique ou ethno-historique, par exemple¹¹.

⁹ **Statistiques** : Des méthodes statistiques sont souvent proposées en sociologie pour mettre en évidence des corrélations entre des faits sociaux.

Les statistiques supposent la mise en place de segmentations catégorielles, avec une absence de prise en compte des diversités du sens local. Elles soulèvent donc souvent, au-delà des nombres, des problèmes d'interprétation. Le fait que certains résultats soient numériques ne les rend pas nécessairement pour cela objectifs.

¹⁰ **Réalité** : Toute espèce de réalité devrait être considérée comme une construction subjective, ou du moins intersubjective, de personnes qui en parlant contribuent à donner du sens à une réalité en train de se créer.

¹¹ **Caractéristiques des expressions** : Celles dont la signification ne peut être donnée sans recours à des éléments liés au contexte pragmatique (espace, temps, sujets présents, objets présents) ; Chaque fois que le contexte pragmatique change, la signification de l'expression change, car dans chaque contexte elle se réfère à des états de choses différents ; Ces expressions comportent des indicateurs réflexifs sans valeur descriptive.

Cette ethnologie couplée à l'ethnométhodologie engage donc à faire l'expérience de l'état de conscience de l'autre, préalable à la communication avec l'autre, à l'échange. Autrement dit, l'observateur doit être dans une démarche empathique¹².

Dans cette perspective, il s'agit également de pouvoir renvoyer à cet autre, dans un contre don qui fasse retour à son don de paroles, de représentations, de signes, l'objet de la recherche ou du diagnostic.

En effet, les études, les recherches, les analyses, les diagnostics qui racontent des histoires et n'apprennent rien, ne renvoient rien à ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur désir, de leur attente et qui sont concrètement concernés par le projet, sont aux antipodes de ce que ma méthodologie suppose. Une étude qui met en évidence un certain mode de structuration interne des phénomènes, des pratiques, des représentations peut être une source d'apprentissage, un autre moyen de lecture de la réalité pour les hommes et les femmes qui, chemin faisant, ont permis l'accomplissement du travail final¹³. Il est logique qu'une restitution soit pensée. Je crois que pour mesurer la pertinence d'une description ethnologique, il suffit d'évaluer la contribution que la description ethnologique apporte, dans la perspective d'un retour, aux hommes, aux femmes et aux adolescents, qui ont permis que l'étude ou le diagnostic existe, d'accroître leur savoir-faire, leur habileté à créer du sens, de la rationalité dans leur vie de tous les jours, à produire du changement, à façonner leurs aspirations, à mobiliser leur engagement concret, à déployer de l'énergie pour vivre leurs projets¹⁴.

Si le quotidien est ce que chacun observe le plus directement, et qu'étudier le quotidien est au cœur de la méthodologie, cela n'empêche pas le risque de raisonnement par induction¹⁵. Les raisonnements par induction sont automatiques et interviennent comme des gestes réflexes, pour reprendre une expression de Marcel Jousse. Ces raisonnements sont produits de manière incessante par le jeu des représentations et des allant-de-soi¹⁶ auxquels personne n'échappe, pas même l'observateur d'un groupe ou d'un quartier, qu'il soit sociologue, ethnologue ou ethnométhodologue. Dans l'exercice même du langage, on a recours en permanence à un grand nombre d'inductions. Imaginer que l'on pourrait parvenir à s'interdire complètement le

¹² **Indifférence** : En tant que membre du groupe étudié ou en tant que sujet observant, l'observateur doit être aussi participant que possible, perméable à toutes les sensations qui se présentent. Son attitude est le contraire de l'indifférence.

Mais en tant qu'observateur par contre des conditions de l'expérience, l'observateur doit mettre en œuvre une logique aussi froide que possible. Pour évaluer par exemple la réalité de sa qualité de membre, il devra réfléchir froidement au volume effectif de communication qu'il a pu avoir avec le groupe étudié, sans se laisser entraîner par des illusions et des désirs. Pour évaluer la réalité de l'application faite du principe de compétence unique, il ne devra pas se laisser entraîner par l'enthousiasme de ses convictions (idéologiques, politiques, etc.).

¹³ **Compétence unique** : A la notion de compétence universelle qu'elle conteste, l'ethnométhodologie oppose celle de compétence unique qui doit être construite uniquement à partir de matériaux présents sur le terrain étudié. Certes, sur ce terrain, il arrivera que des emprunts à des croyances universelles jouent un rôle local et s'intègrent en quelque sorte aux mythes locaux.

¹⁴ **Codes** : Il faut être attentif à la force de résistance d'un groupe, face aux comportements d'un membre qui soudain ne respecte plus les procédures admises. Les principaux codes de communication sont au départ largement arbitraires. Leur choix peut se négocier. Mais après ce choix, et une fois que des accomplissements pratiques ont commencé à se dérouler, une fois que des masses importantes de définitions locales ont, sur cette base, été construites, il devient très difficile de renégocier une modification des codes les plus fondamentaux.

¹⁵ **Information** : Il ne se crée en principe jamais d'information à partir de rien. Dans un système fermé, il ne peut donc y avoir que diminution de la quantité globale d'information.

¹⁶ **Allant-de-soi** : Communiquer avec autrui par le discours, c'est procéder à des échanges qui mettent en jeu : des formes
des significations

des allant-de-soi, c'est-à-dire des affirmations que l'on n'a pas besoin d'explicitier parce qu'elles vont de soi ; mais des affirmations indispensables pourtant à la cohérence des informations que l'on échange. Si les allant-de-soi ne sont pas vraiment partagés, le fil de la communication se rompt.

mode de raisonnement par induction reviendrait à se poser la question de pouvoir parler. Être conscient que l'on est porteur d'un certain nombre d'inductions et faire le choix d'entendre les inductions du groupe ou du quartier étudié est une démarche qui conduit naturellement à se situer dans une relation d'échanges possibles. Pour créer une relation avec des hommes, des femmes, des adolescents, fut-elle d'étude, de recherche, d'analyse, d'observation, de diagnostic, cette question de l'échange est incontournable¹⁷. Elle pose la question de l'appartenance sociale de l'observateur et de son positionnement en tant qu'homme ou femme dans un groupe d'hommes et de femmes¹⁸. Dès lors qu'un observateur a choisi un terrain, que ce soit un quartier, une cité ou un groupe, il s'ajoute à l'histoire de ce terrain et va influencer, influencer l'histoire de ce terrain. L'histoire de l'ethnologie et de l'ethnométhodologie informe sur cette question et parfois de manière dramatique. La neutralité n'existe pas et par conséquent l'objectivité n'est pas garantie. En s'ajoutant au terrain, l'ethnologue et/ou l'ethnométhodologue, l'observateur, appartient à ce terrain, est engagé dans l'histoire de ce terrain. Son appartenance *de facto* met un terme à un vieux débat opposant sciences dures à sciences molles mais aussi sciences humaines à sciences inhumaines. L'impartialité n'existant pas, faire le choix d'un regard chaud plutôt que d'un regard froid, tout en assumant et en revendiquant même, les limites et la relativité de toute analyse, me semble une posture crédible, sous la condition d'une explicitation des concepts méthodologiques utilisés.

Cette question de l'appartenance au groupe étudié, pour un temps donné, permet de clarifier le sens du travail réalisé et d'en comprendre les bornes, de saisir la nature des choix opérés, toujours discutables, critiquables.

2/ L'origine de la demande d'un diagnostic partagé et la réalité de l'institution demandeuse

Lors de mon embauche dans le service de prévention spécialisée de l'ADSEA 77, en novembre 2003, en qualité de conseiller technique, la demande de mon implication très directe, par l'équipe de direction, dans l'accompagnement d'une démarche de diagnostic partagé sur le territoire de Chelles est formulée. Aussi, dès ma prise de fonction, j'essaie de comprendre l'origine de cette démarche de diagnostic partagé dans laquelle le chef de service s'est déjà engagé et rencontre des difficultés de pilotage et de méthodologie. Je repère dans un premier temps les enjeux institutionnels.

Dans le cadre de ce diagnostic partagé, je reçois délégation de ma direction pour conduire la démarche et au-delà, faciliter la communication et la mise en œuvre des préconisations. Je rends compte régulièrement dans les réunions de l'équipe de direction (un directeur, un conseiller technique et cinq chefs de service) de l'avancée de ma mission en remettant des documents d'étape. Auprès de l'équipe de Chelles, je suis présent pour informer des décisions arrêtées en équipe de direction, des articulations telles qu'elles s'opèrent avec les partenaires,

¹⁷ **Les gens ordinaires** : Les analyses qu'ils font sont une composante incontournable de l'action, et constituent donc une partie de ce que l'on doit observer ; si bien que l'on a absolument besoin d'eux comme informateurs pour étoffer le contenu des études. Très souvent, leurs témoignages seront reproduits tels quels sous forme de conversations.

¹⁸ **Appartenance sociale** : être membre.

La notion d'appartenance sociale apparaît comme tout à fait fondamentale, condition normalement préalable à toute activité d'analyse et de description des activités sociales de ce groupe. Si l'on ne connaît pas les allant-de-soi du groupe, on ne comprend pas vraiment ce qui se dit dans le groupe. Être membre du groupe, c'est avoir par contre l'occasion :

d'apprendre les allant-de-soi du groupe, les représentations du groupe ;

de vérifier concrètement, par des échanges de dialogues, que l'on n'a pas commis de contresens dans cet apprentissage des allant-de-soi du groupe.

des productions que j'ai réalisées. Je conserve un rôle d'interface avec les institutions et les partenaires engagés dans le processus.

Ma direction définit le cadre de la mission. En l'occurrence, l'impératif est d'aboutir dans une production attendue : le diagnostic partagé sur l'errance des jeunes de l'agglomération de Chelles. Le contrat d'objectif de l'équipe de Chelles stipule comme une exigence de réaliser ce diagnostic partagé. Or, le chef de service n'a pas la qualité ni la compétence de piloter la démarche de production. La consigne que je reçois de ma direction est d'accompagner la démarche méthodologique, de dynamiser le processus partenarial, de soutenir l'effort de production du diagnostic sans pour autant tout faire à la place des différentes institutions.

Pour parvenir à satisfaire cette demande, je me fixe mes propres objectifs. Je construis un calendrier et des étapes, en termes d'observation des dynamiques (de l'équipe d'éducateurs, des partenaires, des institutions, de l'équipe de direction de mon service), de rencontres et de réunions, d'élaboration méthodologique et de validation (à tous les niveaux), de production et d'analyse. En fonction de ce calendrier et des différentes étapes, je rends compte de l'évolution du travail à différents niveaux :

- à l'équipe des éducateurs de Chelles pour assurer leur information et les garantir dans l'efficacité du processus

- aux partenaires de terrain impliqués par le diagnostic pour entretenir leur intérêt et leur motivation

- aux cadres des institutions signataires du protocole pour garantir la démarche partenariale et assurer que la production est vraiment « partagée »

- à l'équipe de direction de mon service pour maintenir le lien sur l'actualité de cette action sur Chelles

- à ma direction, sur des questions très spécifiques, concernant les difficultés que je rencontre, les nœuds qu'il me faut défaire, les démarches à accomplir, le temps nécessaire qu'il faut déployer pour aboutir dans l'efficacité.

Avec le directeur, les échanges se réalisent très facilement, nos bureaux étant contigus. Je le tiens informé dans des points hebdomadaires, les lundis en fin d'après-midi (nous traitons d'un ensemble de sujets et pas seulement de la question du diagnostic partagé). Je l'informe de la démarche dans son ensemble et nous échangeons sur la suite des étapes à conduire. Eventuellement, il me donne des conseils, me demande des éclaircissements ou me fait part de ses recommandations. Mais, j'ai toute latitude pour conduire cette démarche à son terme et les différents éléments dont je le rends destinataire suffisent à me permettre de prendre toutes les décisions dans le cadre de ce processus de diagnostic partagé.

3/ Principes d'action et objectifs

Les principes, autant éthiques que déontologiques, qui me guident tout au long de cette expérience décrite, découlent de l'esprit des lois qui cadrent la mission de prévention spécialisée (arrêté interministériel de 1972, les lois de décentralisation, la loi du 2 janvier 2002, les lois du 5 mars 2007). Au titre de ces principes, la libre adhésion, le respect de l'anonymat, l'absence de mandat ou le travail en partenariat cadrent le fonctionnement spécifique du service.

Tout au long du processus de production du diagnostic partagé, au regard des lois majeures du champ spécifique de la prévention spécialisée, je veille à garantir les postures institutionnelles des différents acteurs, le statut de la parole dans les différentes phases de travail et d'échanges, à respecter les délégations institutionnelles des différents professionnels engagés dans l'action. Dans cet esprit, la promotion du travail d'équipe, à l'intérieur de mon service mais aussi entre institutions, se met en œuvre entre les directions des institutions, entre des équipes locales de professionnels, dans notre équipe de direction de service. Le travail

d'équipe vise la recherche d'efficience mais tout en garantissant la place de chacun dans un processus de co-construction.

Je veille à ce que les méthodologies mises en œuvre ne soient pas insécurisantes pour les acteurs et que chacun puisse collaborer efficacement dans ce travail de groupe. Dans ce sens, j'orchestre des validations par étape pour mesurer le niveau d'adhésion de l'ensemble des acteurs à chacun des moments forts du processus. Pour garantir la lisibilité de tous, quelles que soient les positions dans les institutions, je garantis une communication montante et une autre descendante.

4/ Sources d'information et de documentation

Le fonds documentaire que je gère m'aide à obtenir des informations dans le cadre de cette expérience. Ainsi, tous les documents institutionnels co-signés avec le conseil général et les municipalités de l'agglomération chelloise constituent ma première source : les contrats d'objectifs tri-annuels. Puis, les différents rapports d'activité de l'équipe de Chelles depuis les années 1990 à aujourd'hui. Les rapports d'activité annuels des partenaires principaux (notamment ceux du protocole de collaboration).

Dans le cadre des documents importants, je me sers de ceux qui ponctuent les grands moments du département, comme le *document d'orientation de la prévention spécialisée en Seine-et-Marne*, réalisé par le conseil général, pour la période 1999-2004, le *Schéma départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion en Seine-et-Marne, pour la période 2004-2008*, la *Charte de développement 2003-2013*, *L'avenir de la Seine-et-Marne*, le *Schéma d'orientation des actions de santé du Département* (approuvé le 15 décembre 2000), le *Schéma départemental des CHRS* (document DDASS de 1996), ou encore le *Schéma d'orientation du service social départemental* (approuvé le 26 mars 1999).

Je me réfère également, mais de façon moindre, aux documents de la région, comme ceux de la Direction Régionale de l'Équipement, aux statistiques de l'INSEE ou à différents documents de partenaires. J'utilise également les statistiques de notre service et plus précisément de l'équipe de Chelles ainsi que celles des partenaires.

5/ Diagnostiquer et contextualiser

A la lecture du contrat d'objectifs de l'équipe de prévention spécialisée de Chelles/Vaires/Brou (contrat signé par le conseil général, les villes et l'association), je remarque que le traitement de la question de l'errance y est inscrit et que la production d'un diagnostic partagé sur cette problématique incombe à l'équipe. Je comprends mieux de ce fait pourquoi l'axe du traitement de l'errance des mineurs et des jeunes adultes figure dans le plan d'action annuel de l'équipe.

Par la lecture des rapports d'activité de la décennie précédente, je prends la mesure de l'importance de cette problématique sur le territoire : l'équipe des éducateurs de rue de l'agglomération chelloise travaille depuis 1995 avec des personnes errantes, des jeunes ayant pour unique bagage des histoires de vie dramatiques, des parcours de rupture et de souffrance. Les rapports d'activité m'enseignent que les éducateurs ont élaboré depuis des années des stratégies de rencontre pour croiser ces jeunes dans la quotidienneté, pour découvrir leurs potentiels, pour les soutenir dans des projets de vie.

Je fais la démonstration, par les rapports d'activité, que l'inflation de cette problématique de l'errance a induit la production de nombreuses actions éducatives par l'équipe auprès des jeunes de 18 à 23 ans (travail de rue et présence sociale hebdomadaire sur les lieux d'accueil de jour des sans abri ou sans domicile fixe, accompagnements éducatifs, orientations, accueil au local de la prévention pour de l'écoute, etc.). Certains de ces jeunes préfèrent la rue (les

squats, par exemple) aux centres d'hébergements d'urgence par le 115, pour diverses raisons (inadaptation au collectif, trop grande distance avec les classes d'âge représentées ou problématiques de vie insupportables, etc.) ; mais d'autres ne trouvent pas de place en centre d'hébergement d'urgence ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Par ailleurs, il va sans dire que pour ces jeunes, l'accession aux logements sociaux est quasi impossible.

En analysant les différents documents contractuels concernant cette équipe, je découvre l'existence d'un protocole de collaboration entre l'Unité d'Action Sociale du conseil général, la Mission Locale du bassin d'emploi chellois et l'équipe de prévention spécialisée Chelles/Vaires/Brou de la Coordination des Equipes de Prévention Spécialisée de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Seine-et-Marne (CEPS/ADSEA77). Ce protocole est signé par les directions des trois institutions. Dans ce protocole, l'inscription partenariale sur plusieurs axes dont le traitement de l'errance des jeunes est stipulée. Les évaluations qui sont produites sur les actions conduites me montrent que les partenaires sont soucieux d'atteindre leurs objectifs de travail.

Par exemple, en 2003, l'évaluation annuelle du protocole de collaboration conduit à la caractérisation d'une augmentation des situations de jeunes sans abri et sans ressource, en précarité de logement et d'hébergement et des difficultés à aider ces personnes à accéder aux dispositifs de droits communs, faute de moyens (manque de place en centre d'hébergement, garantie de revenu insuffisante pour avoir accès au logement autonome, insécurité d'emploi, etc.). C'est en l'occurrence à partir de ces constats, et des préoccupations partagées, que l'équipe de prévention spécialisée invite les partenaires à participer à la réalisation du diagnostic, conformément à son cahier des charges. Un groupe de travail est alors constitué sur un principe de délégation de travailleurs sociaux, par institution. Ce groupe de travail est piloté par le chef de service de l'équipe.

Mais compte tenu de sa difficulté pour animer le groupe de travail, débuté en septembre 2003, le processus de production du diagnostic est branlant. Le directeur, sur ce sujet précis, me demande de répondre aux exigences du contrat d'objectifs mais dans une économie de moyens, d'éviter surtout « l'usine à gaz » qu'il a devinée. Autrement dit, je dois recadrer la démarche sans pour autant désavouer le chef de service.

Dans le cadre de nos séquences de travail, j'entends en premier lieu ce que le chef de service peut me dire du processus en cours puis lui propose des pistes nouvelles. Je l'associe à la réflexion sur la construction de ces pistes. Je propose par exemple de constituer un comité de pilotage stratégique et technique, constitué par les cadres de direction des institutions du protocole, pour garantir la démarche du diagnostic partagé. Je partage avec le chef de service l'idée que le comité de pilotage stratégique et technique doit être le moyen de construire la communication extérieure (aux institutions) sur la production du diagnostic partagé et sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire. Je l'associe sur la nécessité d'anticiper les enjeux et de penser les manières de communiquer les préconisations et les pistes de travail qui émaneront du diagnostic partagé.

Je suis attentif à ce que le chef de service valide chacune de mes propositions. Je déploie pour cela de nombreux efforts pédagogiques et suis précautionneux, lui rappelant sa place dans le groupe, sa fonction et son statut, mais délimitant aussi le rôle qui est le mien dans ce nouveau processus. Dans ce sens, je recentre les questions sur lesquelles l'analyse doit porter : la connaissance du public (parcours, trajectoires, représentations et attentes des jeunes par rapport aux dispositifs), l'état des lieux des réponses existantes, les coopérations entre les structures et l'aspect satisfaisant des réponses actuelles pour aboutir sur des pistes de travail ou des préconisations.

Je suis soucieux de communiquer avec le chef de service sur des préoccupations, comme celle de la détermination de la notion de territoire local afin de cerner l'étendue et les limites

des investigations. En effet, je ne veux pas rester prisonnier d'une problématique, ne considérant que les parcours de ces jeunes adultes, en itinérance par définition, selon les aides qu'ils trouvent. Il importe donc de déterminer des limites géographiques à notre travail, de circonscrire un territoire constitué de collectivités territoriales. Ce territoire concerne trois communes, Chelles, Vaires-sur-Marne et Brou-sur-Chantereine, dans le département de Seine-et-Marne. Le territoire de l'intervention sociale comprend des institutions comme l'Unité d'Action Sociale du département (conseil général), les centres communaux d'action sociale, la Mission Locale du bassin d'emploi chellois, la prévention spécialisée (compétence départementale), le 115, les accueils de jour d'urgence, le Samu Social, les centres d'hébergement, etc. Pour que le diagnostic partagé soit une production révélant une démarche partenariale, il m'importe qu'il s'inscrive dans une géographie locale.

Je rencontre les cadres des trois institutions concernés par le protocole afin qu'ils me fassent partager leur sens de cette démarche partenariale. Je profile la réunion de travail comme un temps nécessaire pour se présenter, temps qui peut me permettre de comprendre leur histoire commune mais aussi d'asseoir mon autorité, notamment en matière de diagnostic. Une seconde réunion me confirme sur mes capacités à actionner chez les acteurs les leviers nécessaires au recadrage de la démarche générale. Au cours de mes échanges avec les uns et les autres, j'évalue les risques de résistance et les chances d'adhésion dans le cadre de ma nouvelle proposition de méthodologie. Il m'importe de ne pas décevoir les acteurs dont les représentations sur le diagnostic partagé sont déjà établies. Je communique par conséquent précautionneusement les grandes lignes de ma méthodologie et recueille leur validation.

Mais avant de mettre en œuvre le nouveau processus, je veux rencontrer l'équipe des éducateurs sur l'agglomération chelloise et j'organise donc avec le chef de service un temps de travail au local de l'équipe à Chelles pour saisir ce que recouvre pour eux la problématique de l'errance. Je demande au chef de service que les éducateurs préparent la réunion en alimentant leurs propos d'écrits, de chiffres, de références, afin de construire un dossier sur la question. Je demande que ces éléments référentiels puissent favoriser la compréhension de l'errance des jeunes, au regard de l'équipe, sur les plans historiques et géographiques, c'est-à-dire qu'ils permettent de comprendre l'histoire de la problématique sur le territoire et la spécificité de ce territoire dans le département et la région. Lors de ma rencontre avec l'équipe, je peux ainsi recueillir des éléments qui m'autorisent à apprécier l'intervention des éducateurs sur des lieux précis, à des moments spécifiques, pour répondre à des typologies de publics donnés. Je peux également, suite à la réunion, exploiter le dossier constitué pour échafauder ma représentation de la problématique.

En fait, je ne connais pas cette question. Je n'ai pas eu l'occasion d'y travailler auparavant. En revanche, je connais le travail de production de diagnostic car il constituait une part essentielle de mon précédent emploi. Ce travail de diagnostic que je conduisais était alors le préalable à l'installation d'une équipe d'éducateurs sur un territoire donné et impliquait de croiser les différentes variables, de territoires, de publics et de problématiques.

Aussi, au dossier constitué par l'équipe, je collecte de mon côté des études, des rapports concernant le département ou la région, qui éclairent indirectement le sujet (pour lequel il n'existe pas de données et quelques rares livres traitant de l'errance de façon générale) sur le logement, l'insertion professionnelle, la qualification, etc.

Je termine cette première phase de travail avec plusieurs assurances. Je suis garanti de la confiance du chef de service à qui j'ai exposé les lignes directrices de ma méthodologie pour la production du diagnostic partagé et mes intentions d'y contribuer le plus directement. Derrière le chef de service, l'équipe est satisfaite de la façon dont le conseiller technique s'implique sur le sujet. Je leur démontre en fait la volonté de l'équipe de direction de

s'engager sur une réflexion de fond, concrétisée par une production de diagnostic. Pour eux, c'est une forme de reconnaissance d'un travail éducatif difficile avec des publics précarisés.

A l'extérieur du service, les cadres des différentes institutions sont rassurés par ma façon de structurer les séquences de travail et par les orientations que je dessine pour la méthodologie à venir alors que je reviens sur certains aspects de leur démarche, que je juge difficile à produire. Ils m'admettent dans leur groupe.

L'élaboration de cette démarche, puis sa mise en œuvre, nécessite du temps et de l'énergie, bien au-delà du temps de rencontres des trois heures mensuelles pour le groupe de pilotage. Je prends le temps d'expliquer, d'ajuster, de convaincre, de mobiliser, de communiquer, d'intéresser. Mais, je mesure ainsi la dynamique locale du réseau de travailleurs sociaux. Mon appui technique et méthodologique est permanent dans tous les moments durant lesquels le groupe de pilotage perd de son dynamisme, se décourage. Mes éclairages cherchent à distancier les problèmes rencontrés et mes apports se situent dans un cadre de réassurance de la démarche.

Mon directeur est satisfait de cette première phase de recadrage, qui permet de poursuivre une démarche engagée mais selon des modalités opératoires crédibles. Par ailleurs, je connais désormais les principaux facteurs qui concourent à la problématique de l'errance des jeunes grâce aux différents éléments que j'ai pu compiler. Je peux donc penser à la seconde phase de travail.

6/ Proposer et anticiper

Après la première phase réalisée, je dois mettre en œuvre la méthodologie en vue de produire le diagnostic partagé. Cette méthodologie est validée par ma direction, admise par le chef de service de l'équipe de l'agglomération chelloise et les cadres des deux autres institutions, comprise par les éducateurs de l'équipe. Je considère dans le cadre de cette méthodologie les attentes des uns et des autres mais ne sacrifie pas à l'efficacité ni à l'efficacité.

Par exemple, le 21 juin 2004, lors d'une séance du groupe de travail du protocole, les partenaires évoquent leurs impressions sur la problématique de l'errance et leur souci de comprendre la manière dont les jeunes gens parviennent à survivre, à construire leurs itinéraires, leurs parcours, leurs circuits, est tangible. Associé à ce souci, le désir émerge de saisir si un profil caractéristique définit ce public de l'errance, si une typologie se dessine. Pour des raisons d'opérationnalité, j'aide le groupe et je le soutiens pour recentrer sur des questions plus précises :

Comment rendre le groupe de travail plus dynamique et productif ?

Quel intérêt chaque partenaire peut-il trouver, dans l'élaboration d'un diagnostic partagé, pour sa pratique professionnelle et pour son institution ?

Comment réaliser des entretiens en direction des partenaires, afin de collecter les représentations et les pratiques professionnelles ?

Dans le cadrage méthodologique, je propose en premier lieu l'organisation d'une table ronde avec de jeunes adultes en situation d'errance, connus des trois institutions, afin d'échanger avec eux sur leur réalité de vie, pour comprendre les difficultés de leurs parcours, pour enregistrer également les ressources qu'ils peuvent déployer, les potentiels qu'ils peuvent mobiliser.

Mon idée est par conséquent d'entendre aussi leurs éventuelles préconisations pour résoudre efficacement leur problème. La table ronde a lieu au centre d'accueil de la Croix Rouge française à Chelles, chez un partenaire. Ce sont les acteurs du protocole de collaboration qui choisissent les jeunes mais je suis en responsabilité sur la conduite de l'action, notamment sur les écrits relatifs à la table ronde. Ainsi, dans le guide de l'échange, je

formalise l'importance de confronter les regards entre travailleurs sociaux et jeunes adultes en errance, sur leur problématique de vie. Pour cela, je propose quelques questions de référence pour lesquelles je recherche le volume de réponses le plus grand possible. Les questions sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui a conduit ces jeunes adultes à ces situations d'errance ?
- Quels circuits ont-ils utilisés pour avoir de l'aide ?
- Que pensent-ils des dispositifs d'aide et comment pourraient-ils être améliorés ?
- Comment peut-on sortir d'une situation d'errance ?

Après réflexion dans le groupe de pilotage du protocole de collaboration, nous validons la constitution du groupe de jeunes pour la table ronde : 16 jeunes adultes, dont 2 filles et 14 garçons (il y a beaucoup plus de jeunes hommes en errance que de jeunes femmes), entre 18 et 30 ans et 4 travailleurs sociaux (le responsable du lieu d'accueil et 3 éducateurs de l'équipe de prévention spécialisée de Chelles/Vaires/Brou). Suite à la table ronde, je peux caractériser un certain nombre d'éléments :

Comment les jeunes adultes se sont-ils retrouvés à la rue ?

Suite à une rupture : le divorce ou la séparation a été l'élément déclencheur où l'un des deux membres du couple se retrouve sans logement et perd son emploi.

L'absence de soutien, de solidarité familiale qui aboutit le plus souvent à une rupture familiale : si, à sa majorité, le jeune adulte ne peut pas participer à l'économie familiale, il ne peut pas non plus être une charge pour la famille.

Des parcours complexes dès l'enfance, en placement ou en foyer, dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.

La durée de la régularisation administrative et les démarches d'obtention de papiers ne favorisent pas la stabilité sociale (qu'il s'agisse de l'emploi et/ou de l'accès au logement) et provoquent bien souvent des situations d'itinérance (de foyer, en 115), aboutissent à des passages dans la rue, comme seule issue. Exemple : les *sans-papiers* venus en France (immigration clandestine ou régulière) pour des raisons politiques ou de santé.

L'occident, vécu comme *eldorado*, lieu de la modernité, véhiculant à son corps défendant, peut-être, l'espérance d'une vie meilleure, d'une qualité de vie et d'un bien être assuré et garanti.

L'absence de places disponibles en CHRS, voire en 115.

Le manque d'informations sur des dispositifs d'aide, et leur méconnaissance en général, associée parfois à des représentations négatives, sont des facteurs d'ancrage dans l'errance.

Le manque de suivi concernant l'insertion sociale après incarcération.

La précarité de l'emploi, comme les petits boulots pour *les travailleurs pauvres*, ne permet pas l'accès à un logement social.

Quels circuits ont-ils utilisé pour avoir de l'aide et quels sont leurs regards sur les dispositifs ?

Une impression de tourner en rond de dispositif en dispositif.

Une inadéquation entre la réalité des besoins primaires des personnes au quotidien et les aides qui leur sont accordées (exemple : attribution d'une boîte de conserve et absence de réchaud).

Le jugement porté par les institutions : pas de considération ou trop de considération ; imaginaire social de l'errant ; le regard porté sur eux provoque en retour des sentiments de haine.

Le manque de place ou l'embouteillage des centres d'hébergement crée un décalage ou une inadéquation entre les dispositifs de l'insertion par le logement et les dispositifs d'insertion professionnelle. Cette distorsion se concrétise dans la quotidienneté des personnes en itinérance par la formule suivante : *pas de toit / pas d'emploi, pas d'emploi / pas de toit*. L'estime de soi est fortement ébranlée. Ceci se traduit, pour la plupart d'entre eux, par des comportements sociaux et des sentiments de haine envers les travailleurs sociaux ; les dispositifs d'aide humanitaire sont vécus par ailleurs comme *un dû* et les réponses différées en matière d'aide alimentaire ou de besoin primaire ne peuvent pas être comprises.

Le sentiment d'injustice sociale, ressentie fortement par les jeunes, renforce les positions de victimisation et annule la compréhension de certaines règles sociales ou éducatives.

Dans la démarche méthodologique, je propose à l'issue de la table ronde une phase de rencontres individuelles avec ces jeunes adultes en situation d'errance. J'élabore les questionnaires mais ce sont les éducateurs qui conduisent les entretiens individuels semi-directifs. En effet, les jeunes en situation d'errance ne se livrent pas facilement devant des personnes en qui ils n'ont pas toute confiance. J'explique au groupe comment se fera le recueil de données et comment se dérouleront les entretiens individuels. Je leur donne des informations sur les éléments majeurs de la grille d'entretien (histoires de vie, rapports avec les structures, situations actuelles et projets à venir). Je leur explique également que nous serons vigilants à garantir la richesse des situations de vie rencontrées (en termes de tranches d'âge, de sexe, de situation ou non de couple, de famille, et de durée de l'errance, etc.).

Je travaille ensuite les différents aspects de la conduite d'entretien avec les éducateurs afin qu'ils se sentent à l'aise dans ce rôle. J'envisage au travers de ces entretiens (une dizaine) de pouvoir mesurer les conditions de la production de la problématique (représentations des dispositifs d'aide, circuits utilisés, points possibles d'amélioration, sortie de l'urgence ou de la survie, etc.). Ils se déroulent dans le courant du second et du troisième trimestre 2004 (par définition, les jeunes en situation d'errance sont mobiles et donc difficiles à atteindre). Je réalise une analyse de ces entretiens.

Dans le courant de l'automne 2004, validée dans la démarche méthodologique, j'organise et mets en œuvre une phase d'entretiens des partenaires de terrain, au-delà du seul protocole de collaboration, pour recueillir les représentations les plus variées sur la problématique de l'errance, les méthodes d'intervention au bénéfice du public, les manières de faire en matière de partenariat et enfin les idées pour améliorer les prises en charge, pour élaborer les solutions d'aide. Les partenaires de terrain que je convie sont les professionnels des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de l'agglomération, du CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), du CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence), du Collectif Chrétien d'Action Fraternelle. Je conduis des entretiens semi-directifs, en poursuivant un double objectif, celui de recueillir les représentations des acteurs de terrain autour de quelques questions et celui de construire les deux tables rondes prévues respectivement en fin d'année 2004 et en début 2005, l'une sur le thème de *l'accès au logement, le droit au logement* et l'autre sur *les enjeux de la domiciliation*.

La programmation des entretiens, décidée le 27 juillet 2004, lors d'une séance de travail, est prévue pour l'automne de la même année, et les quatre questions majeures (que je suis évidemment le seul à connaître) sont les suivantes :

Quelle observation faites-vous de la place que vous occupez, du phénomène de l'errance ?

Quel est le traitement que vous réalisez dans votre institution pour répondre à cette problématique ?

Comment travaillez-vous en réseau et/ou comment le percevez-vous ?

Quelles seraient vos préconisations pour majorer l'efficacité des réponses ?

J'enregistre tous les entretiens au dictaphone. Ils durent environ vingt minutes. Je retranscris le plus exactement possible les propos, mais en assure aussi le polissage, sans modifier les contenus (disparition des aspérités ou des scories du discours).

En voici ci-dessous un exemple :

L'entretien ci-dessous a été conduit le 5 octobre 2004, avec un éducateur de rue, dans l'équipe de prévention spécialisée de Chelles/Vaires/Brou, au sein de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent de Seine-et-Marne.

Bonjour. Dans le cadre de nos entretiens concernant le diagnostic partagé sur l'errance, la première question que je vous poserai est la suivante : dans votre

pratique professionnelle, quelle est votre observation du phénomène de l'errance sur Chelles, Brou-sur-Chantereine et Vaires-sur-Marne ?

Le nombre et la situation des jeunes en errance sur cette agglomération sont des phénomènes importants, plus importants en terme quantitatif que ce que j'ai pu observer dans le Val-de-Marne, par exemple.

Le public de l'errance présente des spécificités à Chelles sur le plan psychiatrique notamment, mais pas seulement. Ainsi, parmi le public de l'errance, nombreux sont ceux qui sont originaires des pays de la francophonie, des jeunes de Côte d'Ivoire, du Congo, de Mauritanie et qui ont été victimes de mauvais traitements, d'atteinte aux droits de l'Homme. Au-delà des pays francophones, il y a les pays avec qui la France a eu des relations diplomatiques et pour lesquels notre territoire représente un espoir de salut.

Chelles constitue en soi un phénomène car des jeunes de toute la France y convergent. Je suis en poste dans l'équipe de Chelles depuis avril 2001. J'observe depuis cette date les situations d'errance, de rupture totale des jeunes, qui vivent dans les squats, qui fréquentent l'accueil de jour du Comité Chrétien d'Action Fraternelle. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes viennent de Lille, de Bretagne, de Turenne, des Landes, de Seine-Saint-Denis, de partout.

Pourquoi ce rendez-vous sur Chelles ?

Il y a un fonctionnement, dans le public de l'errance, de l'ordre de la cooptation. *Le bouche à oreille* est très important pour des jeunes dont le propre est de circuler. Les jeunes finissent par fréquenter les mêmes structures, par s'échanger les informations, par constituer des réseaux. Or, à Chelles, il existe des structures qui font de l'humanitaire, d'autres qui font de l'accueil (de types différents, comme par exemple, de l'accueil de jour pour les petits déjeuners), d'autres encore de l'hébergement, etc. Et, par ailleurs, des équipes éducatives favorisent une réinscription sociale, une démarche d'insertion. Une raison de plus, c'est le 115 et la proximité de la Croix Rouge, à Brou-sur-Chantereine, avec le Centre d'Hébergement d'Urgence.

Très peu de jeunes passent dans les circuits de l'errance sans être demandeurs d'insertion, d'ancrage local. Il y en a certes, mais ils sont extrêmement minoritaires. Le plus souvent, les demandes s'exposent aux défauts de réponses ou à des difficultés, comme celles de l'hébergement (ce que l'on cherche à travailler). S'il leur était possible de se poser localement pour un hébergement à moyen terme, la réinscription sociale et les démarches d'insertion en seraient facilitées.

Depuis combien de temps travaillez-vous sur ce phénomène de l'errance ?

Dans ma pratique professionnelle, j'intervenais auparavant dans une équipe de prévention qui orientait les jeunes en errance vers des partenaires appropriés tels que l'Unité d'Action Sociale ou des associations caritatives. L'équipe de prévention privilégiait les jeunes des cités et tous ceux qui n'avaient pas d'attache locale, mais qui formulaient une demande, on les orientait vers les partenaires. Le problème de l'errance n'était par conséquent pas traité par la prévention spécialisée. On renforçait sans le savoir ce phénomène en renvoyant à d'autres les questions difficiles, surtout si localement, il n'y avait pas suffisamment d'interlocuteurs. Cependant, il est difficile pour une équipe de prévention spécialisée implantée au cœur d'une cité et centrée sur un public spécifique, d'intervenir en direction de jeunes en errance. En premier lieu, si on travaille dans une équipe qui privilégie le travail de rue, dans le quartier, on ne rencontre pas les jeunes en errance. Ils ne sont pas dans les cités. En second lieu, il y a une incompatibilité des publics, sur le plan des représentations, des pratiques, du look, du mode de vie.

Peut-on dire qu'il y a un profil type des jeunes en errance ?

Les jeunes de l'errance ne le sont pas par hasard. A l'origine, il y a fréquemment des problématiques familiales lourdes et/ou des problèmes de maltraitance, voire de violence sexuelle. Mais il existe aussi, chez les femmes, en situation d'errance, une histoire personnelle difficile liée à un parcours tourmenté au sein de familles disloquées, recomposées. Pour quelques jeunes, forts peu nombreux, l'errance a été un moyen d'éloignement géographique de l'endroit où ils ont passé leur enfance. Le motif invoqué était celui de la peur de règlement de comptes, de violences.

Quel est le traitement de ce phénomène en prévention spécialisée ?

Le travail éducatif que nous réalisons est basé sur l'écoute. Au-delà de cet aspect, après un premier contact, les personnes en situation d'errance reviennent nous voir si elles se sentent accueillies et perçoivent qu'il va y avoir adéquation entre l'écoute et un soutien concret, matériel, une aide effective aux démarches pour l'hébergement, par exemple.

Nous pouvons, de plus, étayer notre pratique sur le plan de l'insertion professionnelle et sociale, pour la réinscription dans la vie et la citoyenneté, grâce à nos partenaires, au nombre desquels la Mission Locale et le Collectif Chrétien d'Action Fraternelle. La première fois qu'un jeune ou un groupe de jeunes vient au local de la prévention spécialisée, c'est généralement par le biais du 115, le Centre d'Hébergement d'Urgence de la Croix Rouge. C'est un mode d'entrée en relation, qui se fait par un réseau.

Lors du premier accueil, le jeune qui vient voir les éducateurs a des attentes et par conséquent il veut obtenir des choses concrètes. Il est déjà dans une démarche. En général, lors de ce premier accueil, nous ne répondons pas à la demande et pourtant, les jeunes gens peuvent être *au bout du rouleau*. Mais nous différons la réponse, le temps que la *graine* de la relation prenne dans le terreau de la libre adhésion. Si un processus s'enclenche pour satisfaire la demande, avant le temps nécessaire à la connaissance mutuelle, la mise en œuvre de la réponse interrompt le travail éducatif. Il est certes important de répondre à la demande d'hébergement. Mais si le jeune en situation d'errance obtient un hébergement sur la commune limitrophe, il n'est pas certain qu'il revienne nous voir. Or, l'expérience démontre que l'hébergement n'est qu'un symptôme. Un jeune homme qui perd son logement est une personne dont les problématiques ne se résument pas qu'au seul aspect de l'hébergement.

Quel type d'action spécialisée conduisez-vous avec ce public ?

Par exemple, dans le cadre de la présence sociale, nous intervenons dans un accueil de jour d'une association caritative. Dans le travail de rue, nous assurons une présence en centre ville, où, selon les moments et les époques, des jeunes font la manche.

L'année dernière, ils étaient nombreux, sur le centre ville de Chelles, et n'étaient pas demandeurs d'aide ou d'insertion sociale. A la porte des commerces, des jeunes gens, bien habillés, faisaient la manche. Notre démarche d'offre relationnelle était rejetée. On leur faisait perdre du temps et de l'argent. Ils avaient repéré des emplacements à la sortie d'une boulangerie et le temps de la discussion leur faisait perdre de l'argent. On leur a dit qu'on était des travailleurs sociaux, qu'on pouvait les aider à vivre autrement qu'au jour le jour. Bien sûr, avec ce qu'ils rapportent dans la journée, ils arrivent à payer leur hôtel. Mais l'hiver, c'est plus dur. Ils paient très cher leur mendicité, en incertitude, en froid, en stationnant par terre. Mais tant qu'ils parviennent à survivre, à se payer les transports et à se loger, ils ne formulent pas de demande d'aide.

Dans une autre forme de travail de rue, dans le parc de la mairie de Chelles, nous rencontrons des jeunes en errance qui fréquentent le 115, l'accueil de jour ou la Croix Rouge et qui n'ont pas de solution dans la journée. Il nous faut amorcer la *pompe*, commencer par un mot, un peu de réconfort. Il faut s'imaginer qu'il y a des jeunes dans la survie, qui dorment dehors, même quand il gèle. Après une nuit glaciale, nous en rencontrons qui ont encore des morceaux de tissus dans les cheveux ou d'autres choses qui leur ont servi à se couvrir. C'est vraiment de la survie. Parfois, dans les squats, la situation n'est guère meilleure. Rares sont ceux qui sont chauffés.

Quand la relation s'est établie, qu'ils viennent à notre local, nous travaillons de concert avec l'Unité d'Action Sociale, par exemple, pour trouver des solutions d'insertion sociale possible. S'ils sont domiciliés sur la ville, c'est plus simple. Autrement, le parcours du combattant commence. La domiciliation, c'est l'inscription sur la ville. Or, les institutions sont attentives à la gestion des situations difficiles ainsi qu'à leur maîtrise, compte tenu de la situation socioéconomique générale.

Quelles sont les préconisations qui, selon vous, favoriseraient le règlement d'une partie de ce problème de l'errance ?

Je pense aux jeunes dans les squats et à l'hypocrisie sociale. Si nous travaillons en partenariat pour répondre à ces questions difficiles, l'intercommunalité est absente. Pourtant, les interlocuteurs communaux sont concernés. Les jeunes sont connus de la police municipale en tant que squateurs. Ils se font même *virer* par la police nationale. Fatalement, quand ils se retrouvent dans les squats, les jeunes se regroupent par affinité. Il peut y avoir des problèmes d'alcoolisme dans un groupe, qui génèrent des bagarres ou d'autres conduites. Il peut y avoir des vols dans les commerces. Bref, la municipalité est concernée par ce public. Mais les structures municipales ne leur sont pas trop ouvertes.

L'idée de l'élaboration d'un travail en réseau serait justement de pouvoir décloisonner ce fonctionnement pour construire une insertion efficace. Ce n'est évidemment pas simple puisque, par définition, les jeunes de l'errance ont un itinéraire compliqué. A titre d'exemple, je suis obligé d'envoyer des rapports sociaux dans le Val-de-Marne.

J'ai trouvé un hébergement pour une jeune femme. J'ai traversé trois départements : la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Chaque département a sa logique de financement en matière d'insertion et des critères propres. N'est-il pas possible de concevoir et de produire une logique régionale ?

Les communes ont peur, me semble-t-il, de construire une stratégie de lutte contre l'errance des jeunes comme si une telle idée risquait d'attirer à elles des publics de tout lieu. C'est un peu comme si le premier qui commençait à créer une structure d'accueil risquait d'être victime de son succès, et de récupérer tous les jeunes en errance des communes environnantes. Certes, cet effet est visible quand une commune fait de la domiciliation et qu'elle est la seule à la réaliser sur un territoire qui nécessiterait une répartition des moyens. Il y a un effet d'appel d'air. Cet effet fait peur et c'est légitime car les questions de traitement de la demande ont des incidences financières, d'hébergement, de coût de personnel, etc.

Par ailleurs, ce qui est frappant chez ce public de l'errance, ce sont certaines représentations qu'ils peuvent produire. L'agglomération de Chelles organise beaucoup de choses pour les jeunes en errance, qui jouissent de structures d'aide. Or, des jeunes en rupture *mordent* ceux qui leur tendent la main. Ils deviennent parfois agressifs avec les structures qui les aident. Je pense à la Boutique Solidarité de Lagny-sur-Marne, à la Croix Rouge avec son dispositif hivernal, ou encore à la prévention spécialisée. Par exemple, au Collectif Chrétien d'Action Fraternelle, on peut se retrouver en position de médiation par rapport à des jeunes : au début, ils sont contents qu'on leur offre un petit déjeuner, un repas, puis très vite, ça devient un droit. Alors, ils viennent en groupe et deviennent agressifs avec ceux qui les aident. Ils n'ont plus une vision globale des problèmes. Ils ne savent pas comment les structures se sont mises en place, même le 115. Ils ne perçoivent que les insuffisances des dispositifs. Leur vision est réduite. Ils se buttent contre leurs interlocuteurs et oublient qu'il y a des villes où rien n'existe : ni centre de la Croix Rouge, ni Collectif Chrétien d'Action Fraternelle, etc. Ils développent une logique d'assistance en demandant plus, toujours plus. La notion de contre partie n'existe pas. Ne pourrait-elle pas être pensée, construite ?

Cette phase d'entretiens précède la table ronde que nous organisons avec le chef de service de l'équipe chelloise, le 15 novembre 2004, pour inviter les partenaires territoriaux et le réseau local, à réfléchir sur le thème : *Droits et accès au logement des jeunes en grandes difficultés sociales : aspects satisfaisants ou freins des réponses actuelles, cohérences et complémentarités d'intervention et préconisations.*

Afin de favoriser l'affinage du diagnostic partagé, nous élaborons avec le groupe de travail du protocole un questionnaire, envoyé à chaque partenaire avant la table ronde pour renseigner les rubriques dominantes de la problématique de l'errance. Lors de la table ronde, je relève évidemment les différents échanges entre les acteurs. Cela me permet de cerner la pertinence des complémentarités d'intervention, de pouvoir dessiner les pistes en vue de renforcer les coopérations entre les structures, éventuellement d'améliorer l'existant et pourquoi pas de réfléchir aux moyens de développer l'offre par des réponses plus adaptées aux situations, pour

agir plus efficacement, ensemble en direction des jeunes adultes confrontés à l'errance. La première table ronde porte sur ce qui existe localement et les moyens développés en matière de droits et d'accès au logement, les complémentarités et les cohérences d'intervention.

Nous organisons une seconde table ronde, avec le chef de service de l'équipe chelloise, sur le thème *de la domiciliation* le 10 janvier 2005, qui invite les mêmes acteurs à évaluer les enjeux de cette question.

Les partenaires, pour ces deux tables rondes, en plus de ceux déjà cités, étaient les Urgences de l'hôpital de Lagny, les C?urs Parlent, le Service Social en Faveur des Elèves, la Rose des Vents (115), le Relais Jeunes, Initiatives 77, le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, l'Office Public Départemental des HLM, l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs, le Foyer des Jeunes Travailleurs de Lagny, la SNCF et les institutions telles que la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) ou la Direction Générale Adjointe de l'Action Sociale du conseil général de Seine-et-Marne.

Lors de ces deux tables rondes, j'envisage trois temps majeurs :

L'observation du phénomène de l'errance par les acteurs de terrain et les institutions

Le traitement du phénomène de l'errance par les acteurs de terrain et les institutions

Le partenariat de terrain

7/ Conception et développement

J'achève de conduire la seconde phase de travail, en respectant la méthodologie que j'ai proposée. Les entretiens et les tables rondes m'ont apporté un matériel nécessaire et suffisant pour produire le diagnostic partagé auquel les partenaires de terrain et institutionnels participent de leur place. Je construis la charpente de ce diagnostic et assure l'écriture de l'ensemble des principales analyses mais c'est le chef de service qui, conformément au contrat d'objectif et en adéquation avec le protocole de collaboration (pour garantir aussi sa position dans le jeu partenarial), a la charge de présenter le travail fini et de le porter. Bien sûr, le chef de service est soutenu par l'équipe de direction, et plus particulièrement par le directeur et le conseiller technique. Le diagnostic partagé caractérise la problématique, décline les modalités d'intervention des professionnels engagés dans son traitement et dégage des préconisations pour améliorer les réponses.

Ma responsabilité est d'aboutir dans la finalisation du diagnostic partagé et de coordonner les différents niveaux (équipe locale et chef de service, les cadres des trois institutions du protocole, les différents partenaires aux enjeux institutionnels différents, l'équipe de direction et l'équipe locale), de garantir aussi la qualité dans la production, puis de concourir au travail de communication à destination de la direction générale de l'association, des élus locaux et départementaux, des partenaires.

A partir du groupe de pilotage du réseau national « jeunes en errance », je participe à des journées d'études et de réflexion, représentant mon service et mon association par exemple dans une journée organisée par le Clicoss 93 sur le thème de l'errance en février 2007. Localement, j'interviens auprès d'élus dans des séances de conseils municipaux pour apporter un éclairage technique sur ces questions et promouvoir de nouveaux projets de l'équipe, en partenariat avec les acteurs locaux. Dans cette perspective, un chantier éducatif de solidarité à M'Bour au Sénégal, qui consiste à encadrer un groupe de huit jeunes adultes en situation d'errance pour construire un réfectoire à destination des enfants des rues, est piloté par la CEPS/ADSEA 77 (mise en œuvre par l'équipe de Chelles) en partenariat avec l'ONG Vivre ensemble, la Croix-rouge départementale 77 et son antenne locale à Chelles. Réalisé en mars

2007, il bénéficie de soutiens financiers : CEMEA, Banlieues du Monde, Communautés de communes Marne-et-Chantereine.

8/ Evaluation

Au terme de ce processus pour un diagnostic partagé sur l'agglomération chelloise, centré sur les questions de l'errance, qui répondait à une demande politique intégrée dans le contrat d'objectifs de l'équipe locale, je peux caractériser un certain nombre de changements opérés.

En premier lieu, la capacité de production du diagnostic partagé a concouru à caractériser l'action partenariale et à affermir les modalités du partenariat local. Dans cet affermissement, l'action de l'équipe de prévention spécialisée de Chelles est apparue incontournable pour les cadres du protocole de collaboration, tant dans le déroulement des entretiens enregistrés que dans l'organisation des tables rondes.

En second lieu, le traitement de la communication de cette problématique spécifique a favorisé la circulation des représentations des différents intervenants sociaux. Le croisement des regards et l'analyse des situations ont présidé à la modification des attitudes chez les professionnels. La réactivité de chaque professionnel s'est aiguisée et le travail de guidage ou d'orientation pour l'élaboration de réponse concrète, le plus souvent pour le jour même, s'est échafaudé. Les partenaires ont construit des procédures de communication efficiente pour leur travail quotidien d'intervention. Si l'équipe de prévention spécialisée est à l'origine d'une volonté, l'appropriation des enjeux par les partenaires a été fondamentale pour traiter cette question de l'errance des jeunes adultes.

La dynamique du diagnostic partagé a permis de confronter l'état des pratiques des partenaires et de réfléchir à d'autres mises en œuvre des moyens disponibles (en termes de lits, par exemple), plus favorables aux résolutions des problématiques. L'exemple significatif du changement de culture opéré est traduit dans le travail en lien direct avec des Centres d'Hébergement d'Urgence, pour faciliter le parcours du public auquel on s'adresse, c'est-à-dire des jeunes adultes Sans Domicile Fixe. La démarche de communication inter-associative et inter-institutionnelle, dans les supports médiatiques ou de recherche, a permis d'accompagner cette dynamique favorable. Dans cet esprit volontariste, un collectif s'est constitué pour relayer les préconisations du diagnostic et porter, fort de la dynamique locale, les demandes de nouveaux moyens en interpellant les élus des communes concernées.

Au sein même de l'équipe des éducateurs de prévention spécialisée, l'organisation du travail a été modifiée. La problématique de l'errance est apparue dans une dimension nouvelle et centrale. L'ensemble des membres de l'équipe a par conséquent modifié ses perceptions mais surtout ses pratiques de terrain pour accroître ses capacités d'opérationnalité. Le chantier éducatif à M'Bour au Sénégal en est un exemple. Un autre exemple est révélé par un film réalisé avec des jeunes adultes en situation d'errance. Ce court métrage a d'ailleurs remporté un prix au concours *OROLEIS*, intitulé *Regards jeunes sur la cité*, qui permet aux jeunes de porter un regard sur ce qu'ils vivent au quotidien. Pour certains de ces jeunes adultes en situation d'errance, ce film a permis de démarrer un parcours de reconstruction. Pour d'autres, il a contribué à conforter la volonté d'avancer, de continuer de vivre, de lutter. Pour les éducateurs, l'apport est ailleurs : le soutien d'une action concrète, d'un projet collectif de jeunes adultes sur une réalité de vie difficile, avec un outil audiovisuel, permet de communiquer et d'alerter encore sur cette problématique douloureuse.

Dans le jeu de la dynamique partenariale, après que le diagnostic partagé ait ponctué les capacités de mobilisation et de coopération, des pistes de travail se sont dessinées. Ainsi, un projet s'élabore d'un lieu de pause entre le Centre d'Hébergement d'Urgence et le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Ce lieu de pause aurait pour objectif de favoriser la sortie de l'urgence, c'est-à-dire de permettre aux personnes de passer de la survie à un projet

de vie, rendue possible par un accompagnement éducatif individualisé, sur les questions de la revalorisation et de l'estime de soi. L'établissement d'un contrat d'accompagnement de la personne sur son projet de vie serait produit.

Dans le même temps, les partenaires s'engagent à travailler la question de l'augmentation du nombre de places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sur le territoire intercommunal de Marne-et-Chantereine et prévoient le montage de places d'hébergement qui conduiraient à la création d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sur Chelles/Vaires/Brou pour des personnes isolées et des jeunes couples. La conception d'appartements partagés, en fonctionnement de semi-autonomie, dans lesquels des travailleurs sociaux en conventionnement institutionnel pourraient intervenir pour de l'accompagnement social et éducatif, est à l'étude.

Afin d'étayer les cohérences et les complémentarités des interventions éducatives locales, un vaste chantier doit s'ouvrir pour construire des protocoles de collaboration entre les institutions, des conventions ou des coordinations partenariales, ainsi que des contrats d'accompagnement de la personne sur son projet de vie. De cette manière, entre le jeune adulte en situation d'errance et les partenaires de terrain, qu'il s'agisse d'un référent social ou éducatif, d'un conseiller de l'insertion professionnelle ou d'un acteur de l'hébergement, l'engagement de tous serait contractualisé sous la forme de signatures pluripartites.

Concernant les personnes âgées de plus de trente ans, les seniors et les personnes sous tutelle (préoccupations soulevées par les Centre d'Hébergement d'Urgence), un projet de création de maison relais est en cours.

De façon plus technique, à partir du recueil d'informations réalisé par les éducateurs de l'équipe au cours de leur pratique professionnelle, je peux suivre l'évolution de la problématique sur l'agglomération chelloise et par l'étude de tableaux chiffrés proposer des analyses régulières sur la situation de l'errance, qui peuvent servir au service mais aussi aux partenaires ou aux élus.

BAUMAN Zygmunt, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 2002.

BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Editions Aubier, 2006.

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993.

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

CASTEL Robert, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Editions du Seuil, 2003.

CHOBEAUX François, *Les nomades du vide*, Paris, La Découverte, 2004.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry (dir.), *Transformations sociales et dynamique culturelle*, Paris, Editions du CNRS, 1981.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henry (dir.), *Culture-action des groupes dominés. Rapports à l'espace et au développement local*, Paris, L'Harmattan, 1988.

DAVIS Mike, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 2007.

DIBIE Pascal, *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*, Paris, Plon, 2006.

DUBET François, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

DUBET François, Lapeyronnie Didier, *Les quartiers d'exil*, Paris, Editions du Seuil, 1992.

ESTERLE-HEDIBEL Maryse, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan, 1997.

FIZE Michel, *Les bandes, l'« entre-soi » adolescent*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

GARFINKEL Harold, *Studies in ethnomethodology*, New Jersey, Englewood Cliffs, 1967.

GAULEJAC Vincent de, *Les jeunes de la rue*, Toulouse, Privat, 1977.

GAULEJAC Vincent de, *L'ingénierie sociale*, Paris, Syros, 1989.

- GAULEJAC Vincent de, TABOADA Leonetti Isabel, *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.
- GIRARD René, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.
- GOFFMAN Erving, *La mise scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1973.
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, 1974.
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté*, Paris, Editions de Minuit, 1975.
- GOFFMAN Erving, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, 1988.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 1991.
- ION Jacques, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, Privat, 1991.
- JAULIN Robert (dir.), *La décivilisation*, Bruxelles, Editions Complexe, 1974.
- JAULIN Robert, *Les chemins du vide*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 1977.
- KARSZ Saül (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2000.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, 1997.
- LEVY-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- LEVY-STRAUSS Claude, *Paroles données*, Paris, Plon, 1984.
- LE BRETON David, *Conduites à risque*, Paris, PUF, 2002.
- LE REST Pascal, *Les jeunes, les drogues et leurs représentations*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LE REST Pascal, *Prévenir la violence*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- LE REST Pascal, *Drogues et société*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- LE REST Pascal, *La prévention spécialisée. Outils, méthodes, pratiques de terrain*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- LE REST Pascal, *Paroles d'éducateurs de prévention spécialisée. Les éducateurs de rue au quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- LE REST Pascal, *Méthodologie et pratiques éducatives en prévention spécialisée*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- LE REST Pascal, *L'errance des jeunes adultes. Causes, effets, perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- LE REST Pascal, *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*, Paris, La Découverte, 2007.
- LE REST Pascal, Passy Macaire, *L'éducation spécialisée*, Paris, Ellipses, 2008.
- LE REST Pascal, *Les nouveaux enjeux de l'action sociale en milieu ouvert*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2009.
- MAURIN Eric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Editions du Seuil, 2004.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1993 [1950].
- MUCCHIELLI Laurent, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat Français*, Paris, La Découverte, 2007.
- PAUGAM Serge, *La société française et ses pauvres*, Paris, PUF, 1993.
- ROSANVALLON Pierre, *La nouvelle question sociale*, Paris, Editions du Seuil, 1995.
- RULLAC Stéphane, *Le péril SDF. Assister et punir*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- SAHLINS Marshall, *Au cœur des sociétés*, Paris, Gallimard, 1980.
- TABOADA Leonetti Isabel, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990.
- TOURAINÉ Alain, *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.
- VENISSE Jean-Luc, *Dépendance et conduites de dépendance*, Paris, Masson, 1994.
- WACQUANT Loïc, *Parias urbains. Ghettos, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte, 2007.